boot, Depooster, Delbecque, de la société Saint-Eloi, de Roubaix; Grandford, de la société Saint-Louis ont remporté les 1er, 4e 8e et 9e prix d'honneur.

On annonce qu'un grand concours international d'escrime, offert aux professeurs français et étrangers, aura lieu le mois prochain.

M. Rassemont, professeur d'escrime, offrira comme premier prix, une belle médaille d'or, comme deuxième prix : une médaille de vermeil.

Des médailles seront décernées : à la société la plus éloignée, à celle ayant la plus belle tenue, à la plus nombreuse et à celle ayant le plus beau drapeau. Un programme donnera ultérieusement les détails de ce concours.

Voici quelques renseignements sur le voyage aérien que MM. Desmarets et Paul Jovis, membres de l'Académie d'aérostation météorologique de France, ont entrepris lundi, à Lille.

Parti à quatre heures précises, le ballon, emporté par un vent de Sud-Ouest, s'est dirigé rapidement vers la Belgique. Après avoir décrit de nombreux zigzags, il s'est montré à Roulers où son passage a été salué par des coups de feu. A sept heures moins cinq minutes, il atteignait Bruges, et, à sept heures, il atterrissait sur le territoire de la commune de Coolkerke, à quelques lieues de la frontière hollandaise. La descente a été très rapide. Le voyage a donc duré trois heures.

C'est, paraît-il, la première fois qu'un ballon de 600 m. cubes, monté par deux personnes et ayant cinq sacs de lest de 15 kilog. chacun, se maintient aussi longtemps dans les airs. Ajoutons que MM. Jovis et Desmarets auraient pu continuer leur voyage aérien pendant plus de trois quarts d'heure. Lors de la descente, le ballon était encore bien gonflé et il restait deux sacs de lest. Mais la nuit approchait et les aéronautes se trouvaient dans le voisinage de la mer.

Grâce aux instruments de MM. Richard frères, de Paris, les voyageurs ont pu faire d'intéressantes observations.

Au départ du ballon, le thermomètre sec marquait 20°8 et le thermomètre humide 15°5. A 1,000 mètres, ces deux instruments étaient descendus le premier à 11°4, le second à 8°. Enfin à 1,500 mètres le thermomètre sec accnsait 5°2 et le thermomètre humide 4°9.

L'aérostat s'est maintenu presque constamment à une hauteur de 1,200 ou 1,300 mètres. Cependant, à un certain moment, il a atteint l'altitude de 1,550 mètres.

MM. Jovis et Desmarets ont remarqué que les cours d'eau agissaient sur l'aérostat comme un aimant sur le fer. Chaque fois que le ballon planait au dessus d'une rivière, il était attiré vers la terre et descendait rapidement.

Pendant tout le parcours, le ballon a été suivi par un nuage chargé d'eau et d'électricité qui tantôt l'attirait et tantôt le repoussait. Ce nuage a crevé au moment de la descente et les aréonautes ont été complètement mouillés.

Détail à noter : à 1,550 mètres par un ciel nuageux, les voyageurs aériens entendaient distinctement tous les bruits qui se faisaient à terre : le caquetage des poules, les aboiements des chiens, le roulement des voitures, le sifflement des locomotives, etc., etc.

M. Jovis a dirigé le ballon : les observations météorologiques ont été faites par M. Desmarets.

M. Jovis est un élève de M. Gabriel Yon, ingénieur. Il se trouvait dans le ballon qui, il y a deux mois à Paris, s'est accroché aux tours de Notre-Dame et est tombé dans la Seine, au grand effroi des spectateurs.

L'académie d'aérostation météorologique, dont fait partie MM. Desmarets et Jovis, est favorisée par le gouvernement, qui lui a attribué un local rue Rodier, 50, à Paris.

Le conseil municipal de Lille vient d'accorder un subside de 2,000 fr. à la société des courses de Flers.

Le jeune enfant qui est tombé, hier, dans le canal de Roubaix, se nomme Henri Dhooghe. Ses parents demeurent sentier du Ballon, cour Caby.

Nous connaissons aussi le nom de son sauveteur : C'est M. Jean-Baptiste Dufour, coiffeur, près de la rue de Tourcoing.

La ville de Lille, a eu hier, le triste spectacle d'un enterrement civil. Un discours a été lu au cimetière par le citoyen Cottignies, président de la société des librespenseurs et *entrepreneur d'enterrements civils*. M. Cottignies qui, à cette entreprise peu lucrative, même par le temps qui court, joint l'honorable profession de ressemeleur (histoire de travailler le *cuir*) a réédité presque en entier les paroles si péniblement prononcées, il y a un mois, à Roubaix.

Une enquête ouverte à propos d'un vol de coupons d'étoffes, commis chez un fabricant de la rue des Lignes, avait amené, il y a quelques jours, l'arrestation d'une servante et d'une bonne d'enfants. Une troisième personne, compromise dans ce vol, vient d'être arrêtée : Marguerite L... qui est accusée de recel. Elle a été dirigée sur Lille, ce matin.

Un homme était étendu ivre-mort, hier après-midi, sur le seuil de la maison occupée par le concierge de l'Abattoir. Relevé et conduit au poste de police, cet individu a été reconnu pour avoir mendié, pendant toute la matinée, allant de porte en porte, dans le quartier du Calvaire. C'est avec le produit des aumônes qui lui avaient été faites qu'il s'était énivré. Cet homme se nomme Jacques Siekman, est âgé de 56 ans et exerce de temps à autre la profession de tisserand.

Un autre ivrogne, beaucoup plus tapageur, a causé grand scandale, hier dans la rue du Trichon. Pierre Vandenhout — c'est le nom qu'il porte — voyant venir à lui un agent de police, l'a grossièrement injurié, et lui a annoncé que grâce à certaines influences, il le ferait bientôt casser. Vandenhout n'en a pas moins été mis sous les verroux et il y restera jusqu'à ce qu'il comparaisse devant le tribunal correctionnel de Lille.

Un nouveau vol vient d'être commis a Marcq-en-Barœul. Cette fois-ci, ce n'est plus du linge, mais des fleurs et des... lapins.

Le plus déplorable en cette affaire, n'est pas le vol proprement dit, mais les dégâts matériels qu'il a occasionnés.

C'est dans la nuit du 21 au 22 qu'il s'est effectué, dans le jardin de M. Vandraguem, brasseur. Il a fallu que les voleurs escaladent une haie, puis un mur de 2m 50 de haut, contre lequel était adossé un espalier qui a servi à la descente de l'autre côté et qui est tout endommagé. Auteurs inconnus.

Le jeune Henri Smet, âgé de 21 ans, journalier, a été arrêté à Marcq-en-Barœul, hier, inculpé de violences envers l'auteur de ses jours.

On a arrêté, hier, rue de Menin, une jeune fille, Emma Dubreuil, en état de mendicité. Malgré les avis réitérés de la police, elle en avait fait une habitude.

Le sieur Eugène Vanlaton, garde-barrière du passage à niveau de Saint-André, à Lille, vient de mourir du tétanos, à la suite de l'extraction d'une dent, opérée sur l'une des places publiques de Lille. Ce malheureux laisse une veuve et trois enfants en bas âge sans aucune ressource.

Un grand concours de Tir à la carabine Flobert offert aux amateurs français et étrangers par la Société des carabiniers l'*Union*, de Lille, aura lieu les 22, 25, 29 juin, 6, 13, 20, 27 juillet, 3, 10, 15, 17, 24, 31 août et 7 septembre. La valeur des prix et médailles est de 500 francs.

Voici le résultat du concours de poste aérienne qui a eu lieu dimanchd sur Vendôme, sous les auspices de la fédération colombophile *la Lilloise* :

« 815 pigeons ont pris part au concours. Ils ont été expédiés vendredi soir, à Vendôme et le lâcher s'est fait dimanche matin, à six heures, par un vent de sud-ouest. Les 23 paniers qui renfermaient ces pigeons ont été ouverts en même temps par le convoyeur, aidé de quelques employés de la gare. Tous ont pris leur vol. Les vingt premiers sont rentrés à leurs colombiers aux heures ci-après indiquées :

» 10 h. 10, MM. Malfait, de Fives; 10 h. 18 1/2, Lemaire, de Marcq; 10 h. 19 1/2, Vannoy, de Lille; 10 h. 21, Pouillier, id.; 10 h. 23, Liévins, id.; 10 h 23, Telle, id.; 10 h. 24 1/2, Dallenne, id.; 10 h. 25, Fauquerois, Canteleu; 10 h. 25, Bertrand, Lille; 10 h. 25, Michel, id.; 10 h. 26, J. Notermann, id.; 10 h. 26 1/2, Devailly fils, id.; 10 h. 26 1/2, Cosset-Dubrulle, id.; 10 h. 27, Lefebvre, id.; 10 h. 27, Willems, id.; 10 h. 28, Cornette, id.; 10 h. 28, Salembier, id.; 10 h. 28 1/2, Grouy, id.; 10 h. 29, G. Trisbourg, id.; 10 h. 30, Desruelles, Annappes.

» A onze heures, plus de 170 pigeons étaient arrivés à Lille, et le lendemain du lâcher, il ne manquait plus à l'appel que quelques traînards. On a calculé que le premier rentré avait parcouru plus de cent kilomètres à l'heure. On voit par cette vitesse prodigieuse les grands services que peut rendre le pigeon voyageur. »

Lundi, vers deux heures et demie, un bataillon de 43e de ligne a exécuté des exercices d'embarquement sur le chemin de fer de ceinture des docks et magasins généraux, près de la porte de Dunkerque Une foule nombreuse assistait à ces intéressants exercices.

Grand émoi, hier, rue de Bailleul, dans le quartier de Juliers, à Lille.

Après quelques libations dans les assommoirs des environs, la nommée Rosalie Picart, couturière, se mit à chercher querelle à ses voisins, puis, surexcitée par l'ivresse, se coupa un artère en brisant d'un coup de poing une vitre de sa chambre.

Le docteur Bailleul, mandé par un agent, trouva la malheureuse femme évanouie, au milieu d'une mare de sang. — Après un premier pansement, il a ordonné d'urgence son transport à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

— DOUAI. — Un décret inséré à l'*Officiel* d'aujourd'hui porte que les électeurs du canton de Douai-nord sont convoqués pour le dimanche 13 juillet prochain, a l'effet d'élire leur représentant au conseil général, en remplacement de M. Merlin, démissionnaire.

— M. le préfet du Nord et M. le secrétaire général Danican sont venus lundi à Douai, par l'express de une heure. Ils ont été reçus à la gare par M. le sous-préfet et par M. le procureur général. Presque aussitôt après a eu lieu la réunion du conseil académique.

— Lundi, 23 juin, a été célébré en l'église de Saint-Jacques et du Saint-Sacrement de Miracle, à Douai, un service funèbre très-solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur Louis Bataille, ancien doyen de cette paroisse, décédé évêque d'Amiens à l'âge de 59 ans.

— LE CATEAU. — Lundi, Mgr Monnier a procédé à la bénédiction d'une crèche pouvant donner asile à quarante enfants. Il n'y avait au Cateau aucun établissement de ce genre. La population en est redevable à MM. Auguste Seydoux, Sieber et Cie, qui l'ont installé et pourvoient à son entretien.

— DUNKERQUE. — Nous apprenons la mort d'un écrivain du Nord, M. Jules Cauvin. M. Jules Cauvin était un romancier dont les feuilletons ont eu du succès. Il était né à Dunkerque.

— CONDÉ. — Les fêtes qui devaient avoir lieu à Condé les 20 et 21 juillet sont ajournées aux 10 et 11 août. Cet ajournement tient à ce que les Guides de Bruxelles ne peuvent venir à la date primitivement fixée.

— CASSEL. — Un jeune homme de dix-huit ans, H. Jude, domestique à Zermezeele, conduisant un chariot attelé de trois chevaux voulut monter pendant la marche. Son pied glissa. Le malheureux tomba et l'une des roues du chariot chargé de cailloux lui passa sur le corps. Il est mort sur le coup.

— ORCHIES. — Un signe du temps : chaque année de nombreux ouvriers campagnards quittent notre région pour aller dans le Midi, dans le centre de la France, faire la moisson. Il paraît qu'en ce moment il y a tant de bras inoccupés que nos ouvriers n'ont pu trouver d'ouvrage à un prix légèrement rémunérateur, que même beaucoup d'entre eux n'ont pu engager leurs services et que déjà, rien que dans une commune du canton d'Orchies, plus de vingt de ces courageux et vaillants travailleurs sont revenus dans leurs foyers. Quelle perspective, pour l'hiver prochain !

— ARRAS. — Le *Courrier* annonce qu'un service funèbre pour le prince Louis-Napoléon sera célébré prochainement à la cathédrale.

— SAINT-OMER. — On annonce le mariage de M. le général Ferri-Pisani, récemment nommé général de division, avec Mlle de Bertholdi, fille de M. de Bertholdi, percepteur à Saint-Omer.

CALAIS. — L'instruction du crime de la rue des Cinq-Boulets marche lentement.

On a bien mis la main sur le coupable, mais on ignore encore les motifs qui l'ont poussé à commettre son forfait.

Diverses versions qui circulent à ce sujet prouvent que cette question est loin d'être élucidée. Les uns prétendent que le vol était le mobile de l'assassinat et que le crime était prémédité, mais la malheureuse n'avait que vingt centimes dans son porte-monnaie. Les autres affirment, au contraire, que c'est le meurtrier qui a été l'objet d'une tentative de vol de la part de sa victime. Il aurait alors agi dans un moment de colère irréfléchie.

L'assassin interrogé prétend de son côté qu'il ne se souvient de rien. Bref, l'affaire est loin d'être aussi simple qu'elle le semblait tout d'abord et le magistrat intructeur devra surmonter de grandes difficultés pour trouver l'exacte vérité.

— CALAIS. — Une médaille vient d'être décernée à la Sœur sainte Adèle, religieuse de Saint-Paul de Chartres, de la maison de Calais, par M. l'inspecteur de l'Académie de Douai, pour la bonne tenue des classes composant son établissement et son excellente méthode d'enseignement.

HAVELUY. — Le 19 juin, entre huit et dix heures du soir, un ouvrier a péri accidentellement dans une mine de charbon à Haveluy. On l'a retrouvé le lendemain la tête prise sous un bloc de charbon, le crâne brisé.

— SANGATTES. — Voici quelques renseignements sur la marche des travaux du tunnel sous-marin :

Le tunnel lui-même n'est pas commencé, les ingénieurs ont simplement fait percer un puits à 500 mètres au-dessus de Sangattes, pour se rendre compte de la profondeur à obtenir et des courants d'eau. Lorsque les expériences seront terminées, on commencera alors le tunnel, dans le village même.

Le puits actuel a 2 mètres 50 de diamètre et doit être creusé à 80 mètres de profondeur. Les travaux sont suspendus depuis trois mois, l'abondance d'eau empêche les ouvriers de continuer. Une nouvelle machine est nécessaire celle existant ne peut extraire que 1,300 litres d'eau à la minute, et le travail exige le double.

On est déjà arrivé à 33 mètres de profondeur et les travaux recommenceront au mois de décembre.

La maçonnerie s'exécute au moyen de petites traverses en chêne, derrière lesquelles on coule du béton. La matière extraite est une terre blanche crayeuse et très dure.

Le puits est creusé à cent mètres de la mer, et malgré cela l'eau qui surgit des collines, est potable et d'un goût très-agréable.

On se plaint à Calais que les eaux de Guines sont insuffisantes pour les deux villes, ces expériences donneront peut-être une solution, en faisant découvrir de nouvelles sources moins éloignées.

PRÉSEAU. — Samedi dernier, madame Durieux, en voulant remettre la corde sortie de sa poulie, est tombée dans son puits.

Un paveur de Curgies, dont nous ignorons le nom, se dévoua immédiatement pour repêcher cette malheureuse ; il était trop tard, car elle ne tarda pas à succomber.

Elle laisse trois enfants en bas âge.

— HAUTMONT. — Samedi, M. Goffeau, comptable de la maison de M. Jaubert, avait envoyé un employé Eug. Parys toucher 8.000 francs à la banque centrale de Maubeuge pour faire la paie aux ouvriers. Au moment où M. Goffeau l'attendait, il reçut une dépêche de Parys lui annonçant qu'il avait manqué le train et qu'il reviendrait à Hautmont.

Le comptable envoya des hommes au devant de lui pour activer l'arrivée de l'argent qu'il attendait avec impatience, mais on n'a trouvé Parys nulle part. Il a passé la frontière; on le croit en Allemangne. Toutes les mesures sont prises pour qu'il ne jouisse pas longtemps de l'impunité.

PÉRONNE. — La Somme a atteint depuis quelque temps, par suite des pluies continuelles, une hauteur qu'on a rarement constatée ; presque toutes les rives sont envahies par les eaux autour de Péronne, à Halles, Sainte-Radegonde, Cléry, etc. ; des jardins sont inondés dans cette dernière commune, ce qui est pour les riverains une cause de perte sérieuse.

COURRIÈRES. — Un meurtre a été commis dans cette commune, dans la nuit du 23 juin.

Le cadavre du sieur Emile Vanheuversyn, cultivateur à Courrières, a été trouvé, baignant dans son sang, sur la route qui traverse le village.

Il portait au bas-ventre une large blessure, faite avec un instrument tranchant.

Le nommé Alcide Hedau, avec qui la victime avait eu une discussion assez vive quelques heures auparavant, a été mis en état d'arrestation et écroué à la prison de Béthune.

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

26 *Juin* 1855. — Installation de M. Henri Delattre, maire, et de MM. Jules Delerue-Dazin, Motte-Bredart et François Duthoit, adjoints de la ville de Roubaix, nommés par décret impérial du 14 du même mois. — Cette administration, qui était en exercice depuis 1848, se démit de ses fonctions en juillet 1855 et fut remplacée le 14 décembre suivant par M. Jules Crombé, nommé maire provisoire. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. IV, p. 64.)

26 *Juin* 1874. — Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'acceptation du legs fait par M. Ferdinand Ployette aux Petites Sœurs des Pauvres. (*Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix*, p. 12.)

Etat-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 juin. — Joseph Steelandt, rue de la Tuilerie. — Pierre Willaert, rue de Lille, cour Motte. — Gabrielle Iuglebert, rue de la Vigne, maison Leveugle. — Désiré Rogé, rue Pellart, 150. — Marie Hourez, rue Bernard, 116. — Angèle Ducroquet, chemin des 3 Ponts, maison Delannoy. — Gustave Vanneste, rue Turgot, 6. — Marie Delannoy, rue du Pile, maison Desrumaux. — Prudence Rosez, rue de Soubise, cour Watteau. — Edmond Candelier, rue des Charpentiers, cour Paulus.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 juin. — Gustave Decottignies, 1 mois, rue de la Basse-Masure. — Marie Bruneel, 14 ans, sans profession, rue Bernard. — Marie Hasbroucq, 32 ans, ménagère, rue de Toulouse, maison Thérin. — Edouard Geyter, 50 ans, surveillant, Hôtel-Dieu — Romaine Fourneau, 83 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Désiré Sobrie, 18 ans, ébéniste, rue des Fondeurs. — Willaume, présenté sans vie, rue de Lannoy. — Jean-Baptiste Demaertelaere, 36 ans, journalier, rue de la Paix. — Elise Deweirdt, 1 an, rue de l'Epeule, cour Lampe.

MARIAGES du 25. — Augustin Patrel, 35 ans, représentant de commerce, et Rose Wintrebert, 29 ans, sans profession. — Oscar Rose, 41 ans, apprêteur, et Léonie Legrand, 36 ans, sans profession.

Un grand jeu de boule à la platine aura lieu, le dimanche 29 juin, chez Mme Bouvry, à l'estaminet du *Vert Baudet*, hameau de Barbieux.

L'enjeu se compose de TRÈS BEAUX JAMBONS.

L'inscription commencera à 2 heures et finira à 6 heures.

Tout joueur aura droit à trois coups de boule sans se retirer du jeu.

Tout amateur pourra prendre deux inscriptions moyennant un peloton d'intervalle.

Celui qui ne sera pas présent à l'appel de son nom, perdra son tour de jouer.

Les platines tombées ne seront remises qu'après trois coups de boule.

En cas de mauvais temps, le jeu sera remis au dimanche suivant. La mise sera de 30 centimes. — On commencera à 5 heures.

Belgique

— Nous apprenons de source certaine, dit le *Courrier de Bruxelles*, qu'on suppose activement dans les paroisses des faubourgs de Bruxelles de la formation de comités, composés d'habitants notables, dans le but de recueilir les fonds nécessaires à la création d'écoles catholiques dans chaque paroisse.

— On nous écrit de Boitsfort, 23 juin :

« Une école catholique pour garçons s'ouvrira à Boitsfort au mois d'octobre prochain. Elle sera entièrement construite et meublée par Mme la douairière Verhaegen, et établie par elle sur un terrain admirablement situé au centre de la paroisse. On nous assure en outre qu'un comité scolaire catholique est à la veille de se former à Boitsfort, afin de pourvoir à l'entretien et à la direction de la nouvelle école. »

— on écrit de Bruxelles :

« Le département de la guerre est dans le désarroi complet : la gestion de ce département est abandonnée à moult subalternes, qui tous ont des idées divergentes qu'ils essaient de faire prévaloir. De là un décousu qui s'étend jusqu'aux détails du service.

» En effet, les débats qui ont eu lieu le 17 à la Chambre, ont révélé que, pendant quinze jours à peu près, plus de 100 permissionnaires de 1876 n'ont pas eu de lit pour se coucher : le plancher — et quel plancher ! — l'a remplacé. M. Barra a trouvé que c'était là être mollement couché ! Le chanoine Despars cependant lui fournissait jadis mieux que ça, et si le haut justicier avait eu le sort de nos pauvres soldats de Mons, il n'aurait pas caqueté comme il l'a fait.

» Et ce n'est pas à Mons seulement que les abus signalés ont lieu : au camp de Beverloo ils règnent et gouvernent.

» Ce qui a beaucoup fait rire nos officiers supérieurs, c'est que M. Bara joue à la Chambre le rôle de ministre de la guerre. Autre preuve du désarroi qui a envahi ce département. »

— La *DarmstadterZeitung* annonce que le prince de Bulgarie a reçu du roi des Belges la grand'croix de Léopold, et de l'empereur d'Allemagne l'ordre de l'Aigle rouge de 1re classe.

— Le Sultan a conféré le Medjidié de 1re classe M. Frère-Orban et à M. Malou,

— L'école catholique fondée par M. le sénateur de Coninck à Woumen a été ouverte hier. *Tous* les élèves de l'école communale s'y sont fait inscrire et ont quitté l'école rendue gueuse par le vote de M. Boyaval.

— NALINNES. — Samedi, dans la matinée, des piocheurs étaient occupés à charger des wagons de pierrailles à Nalinnes, quand, lors du passage d'un train, le sieur Martin Stiernon, employé depuis près de vingt ans aux travaux du chemin de fer, n'ayant pas eu le temps de se garer, fut atteint par la locomotive qui lui écrasa les jambes; il expira dans la journée.

Stiernon était âgé de 47 ans.

— CHARLEROI. — La *Revue industrielle* de Charleroi annonce de source autorisée, que le grand projet de travaux publics dont la présentation est attendue à la Chambre, comprendra « l'élargissement du canal de Charleroi à Bruxelles et la construction d'un canal de Charleroi à Mons par le bassin du Centre.

— La voiture cellulaire d'Hoogstraeten qui ramenait samedi à la station de Turnhout des détenus libérés a versé dans le canal de la Campine. La voiture était obligée de rouler sur la berge par suite des travaux effectués à la route; un faux mouvement l'a fait tomber dans le canal. Quoique la voiture ait été presque immédiatement retirée de l'eau on a à déplorer la mort d'une des personnes qui y étaient enfermées. Cinq prisonniers ont été blessés.

— Il vient d'arriver à M. le ministre de la justice une mésaventure assez plaisante. On a annoncé déjà que notre garde des sceaux faisait faire un relevé de tous les prêtres et religieux étrangers habitant notre pays, et qu'il avait demandé sur le compte de chacun d'eux des renseignements détaillés. Le cas échéant, les arrêtés d'expulsion pourraient être promptement signés contre les audacieux qui se permettraient de « troubler le ministère » ! Or, il y a quelques jours arrivèrent en Campine des demandes de renseignements émanant du ministre de la justice, sur quelques prêtres qui y sont employés dans le saint ministère ou dans l'enseignement. M. Bara voulait connaître et la manière d'agir et la façon de s'exprimer de ces messieurs. Cette curiosité isusitée surprenait fort le public, lorsqu'on remarqua que tous les ecclésiastiques auxquels paraissait s'intéresser si vivement le ministre étaient originaires de la commune de *Lille*, près de Poderlée, canton de Hérenthals. Entraîné par sa manie d'expulsion, le ministre de la justice avait pris ces prêtres pour des étrangers nés à *Lille* en France !

(*Journal de Bruxelles.*)

FAITS DIVERS

— On lit dans l'*Union Libérale* de Tours :

« M. D.., trésorier-payeur général du département de la Vendée, de passage à Tours, s'est suicidé lundi soir. Voici les détails que nous avons pu recueillir sur ce triste événement, dont tout le monde s'entretient aujourd'hui et qui produit dans la population la plus douloureuse émotion.

« M. D... était arrivé avant-hier dimanche dans notre ville et était descendu à l'hôtel du Faisan. Hier matin, il était parti pour Ambroise, disant au maître d'hôtel qu'il reviendrait le soir. Hier en effet, il revenait par le train qui arrive à Tours à sept heures vingt-sept.

« Au moment où le train allait arriver aux aiguilles qui se trouvent entre la gare de Saint-Pierre-des-corps et celle de Tours, auprès du canal, M. D..., qui avait la tête à la de son compartiment, vit venir en sens contraire le train partant de Tours pour Vierzon à 7 h. 2. Les autres voyageurs du convoi assistèrent alors à une scène terrible : en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, M. D.. ouvrit la portière, descendit du wagon, courut au devant du train de Vierzon, quitta son chapeau qu'il déposa à côté de lui, sur la voie, et se plaça la tête sur l'un des rails, le visage tourné contre la terre et caché dons ses mains.

« Le mécanicien, qui de loin avait vu ce qui se passait, fit jouer aussitôt le sifflet d'alarme pour faire serrer les freins et renversa la vapeur ; mais tous ses efforts pour arrêter le train furent inutiles, et quelques instants après la locomotive arrivait sur le malheureux et lui passait sur la tête ainsi que le tender et les deux premières voitures. Les employés ont relevé le cadavre affreusement mutilé, la tête était complètement broyée.

« Le corps a été transporté à la gare de Tours et déposé dans une salle. On a télégraphié cette affreuse nouvelle à la famille du défunt. »

— Les journaux de Lyon annoncent qu'un des membres de la chambre syndicale des ouvrières dévideuses, Mme Gérard, passera aujourd'hui, mercredi en police correctionnelle, sous l'inculpation d'avoir porté voulu forcer la hausse des salaires et d'avoir porté atteinte au libre exercice du travail.

— UN TERRIBLE ACCIDENT DE MINE. — Un télégramme du *Central News* annonce qu'un terrible accident a eu lieu hier au charbonnage de Cwmavon, dans le Clamorganshire, dans lequel six hommes ont été tués sur le coup. Il paraît que la chaîne du puits de Meadow, appartenant à la compagnie Cwmavon (charbonnage dont les travaux atteignent 170 mètres de profondeur) s'est brisée au moment où la benne contenant les hommes de réserve était en mouvement. Six de ces malheureux ont été précipités au fond du puits et sont morts sur le coup.

— LA GRÊLE ET LES RÉCOLTES. — Le *Messager d'Odessa* nous apprenp que la grêle a entièrement détruit la récolte des blés dans les environs de cette ville.

— LE CRIME DE GRENELLE. — Un assassinat suivi d'une tentative de suicide a eu lieu à Grenelle, 3, rue de l'Abbé-Groult, dans des circonstances suivantes :

L'assassin, Victor Blet, un jeune homme de dix-neuf ans, très grand et très mince, brun, habitait à l'ordinaire rue du Théâtre, 133, à Grenelle, dans une maison dont sa mère est concierge. Mais il ne demeurait pas avec elle ; il occupait au premier étage une chambre qui donne sur la rue.

Victor Blet était un homme brutal et en proie à de grands accès de colère.

Cet homme vivait avec une femme, une ancienne comparse du théâtre de Versailles, et il avait même poussé l'impudence jusqu'à amener avec lui cette femme dans la même maison que sa mère.

Hier, sa mère rapportait à son fils la clef de sa chambre et une lettre de la femme en question Victor entra dans une grande fureur et courut à la recherche de sa maîtresse, qu'il trouva chez sa blanchisseuse. Après une forte discussion, il frappa de deux coups de couteau cette femme, et une minute après il se frappait, à son tour, de deux coups du même couteau.

Transportés à l'hôpital, les deux blessés sont dans un état fort grave.

— LES NOUVEAUX MYSTÈRES DE SAINT-MANDÉ. — Vers trois heures et demie du matin, on retirait du lac de Saint-Mandé le corps d'un homme âgé de cinquante ans, dont on ne put constater l'identité. Le cadavre fut envoyé à la Morgue.

Quatre heures plus tard, le sieur G..., riche propriétaire, demeurant avenue du Bel-Air, ne voyant pas arriver son cocher Dumont, prit le parti de se rendre chez la maîtresse de ce dernier, Mme Lenneville, demeurant rue Eugénie, n° 10.

Là, il trouva la clef sur la porte.

Il entre et voit toute la literie étendue à terre.

Sous les matelas gisait le corps de Mme Lenneville, le crâne fracassé, au milieu d'une mare de sang.

Le commissaire de police, aussitôt prévenu, commence une enquête ; on rapproche les deux faits et constate que le cadavre retiré du lac est celui du cocher Dumont.

La femme Senneville avait une très mauvaise conduite ; elle avait volé dernièrement les titres constituant tout l'avoir du pauvre homme.

Il est de toute évidence que c'est lui qui a tué sa maîtresse, et que, pris de remords, il s'est suicidé ensuite.

— Les ouvriers tisseurs de velours uni de Lyon sont de nouveau en grève depuis le 23 juin. A la suite d'une réunion à laquelle assistaient des ouvriers lyonnais et des délégués de la campagne, il avait été décidé, dit le *Courrier*, que le travail cesserait à partir de cette date pour toutes les maisons qui ne consentiront pas à se soumettre au tarif.

— Avant-hier a eu lieu, à Paris, la seconde vacation de la vente des bijoux de Mme Musard.

Le collier de 475 perles a été adjugé à M. Mannheim, expert, au prix de 170,000 fr., et le fermoir de ce magnifique collier, qui en avait été disjoint, a été acquis par un amateur étranger au prid de 12,350 fr., ce qui porte le prix total du bijou à 182,350 francs.

Les autres bijoux les plus chèrement disputés sont : un collier de 298 perles, 25,100 fr ; une broche ornée d'un saphir, 20,000 fr. ; un collier de 9 saphirs, 19,000 francs.

Cette seconde vacation a produit la somme de 333,295.

— On écrit de Gourdon (Lot), 24 juin :

Hier, vers dix heures du soir, le sieur Vaeilles, âgé de 72 ans, forgeron à Cazilhac, dormait tranquillement dans son lit, lorsqu'un inconnu fit subitement irruption dans sa chambre, et, avant qu'il ait eu le temps d'appeler au secours, lui coupa la gorge à l'aide d'un instrument tranchant.

» La victime a survécu quelques heures, malgré son horrible plaie. Au moment où elle avait été frappée, elle se cramponna après son assassin, mais, à bout de forces, elle dut le lâcher et il prit la fuite.

« Rien n'a été dérangé ni soustrait dans la chambre ; le vol ne doit donc pas être considéré comme le mobile du crime ; on croit plutôt que ce serait la vengeance.

« Un individu sur lequel planent les plus graves soupçons a été arrêté. »

TRIBUNAUX

Plainte et dénonciation calomnieuses. David contre la Société Générale.

On se souvient du procès en diffamation intenté par la Société générale contre M. David. Dans le même temps, ce dernier avait lui-même déposé une plainte contre la même Société. Le tribunal correctionnel de Paris a rendu son jugement dans cette affaire.

M. David a été débouté de ses demandes et condamné aux dépens.

NOUVELLES DU MATIN

L'enseignement gratuit

Paris, 25 juin, 7 h. soir.

La commission relative à l'instruction primaire a entendu aujourd'hui M. Ferry, ministre de l'instruction publique sur les moyens qu'il entend employer pour permettre la mise en pratique le plus promptement possible la gratuité de l'enseignement.

Proposition de M. Naquet sur le divorce

La Commission chargée d'examiner la proposition de M. Naquet sur le divorce s'est prononcé par 6 voix contre 2 pour le rétablissement en principe du divorce.

Projet de loi sur la presse

La Commission de la presse a approuvé les articles du projet de la Commission, articles relatifs aux dépôt au parquet et aux communiqués.

Les députés pourront être gérants de journaux.

Le deuil du prince impérial

L'*Ordre* dit que c'est par erreur qu'on a fixé le deuil du Prince Impérial à trois mois; le deuil devra être porté six mois dont trois en demi-deuil.

Modification du volontariat

M. Gresley, ministre de la guerre, a soumis aujourd'hui à la Commission Laisant un projet tendant à modifier complètement le volontariat.

La santé de l'Impératrice

M. Paul de Cassagnac dit dans le *Pays* que M. Rouher n'a pas pu quitter Chislehurst où il est retenu par l'état de santé de l'Impératrice.

Les dernières nouvelles sont mauvaises; on redoute un nouveau malheur.

Le procès des Nihilistes

Le tribunal de police de Kiew a commencé le procès de cent dix-huit individus prévenus d'affiliation à une société secrète.

Parmi les accusés figurent 43 paysans et 3 soldats.

Nouvelles parlementaires

Paris, 25 juin.

La commission réorganisatrice du Conseil d'Etat s'est prononcée en faveur de la dissolution du Conseil d'Etat et de sa reconstitution.

La 13e commission d'initative a adopté les conclusions du rapport de M. Duvaux qui sont favorables à la suppression de l'aumônerie militaire.

La commission a également adopté d'affecter 200 millions de biens nationaux à la construction d'édifices pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

La commission relative aux modifications à apporter à divers articles de réglement a adopté la proposition de loi avec modications réduisant à quinze jours la première exclusion temporaire et à un mois la plus longue.

Un banquet libre-échangiste

Paris, 25 juin, 11 h. 45.

Un banquet libre-échangiste a eu lieu dans la soirée à l'hôtel continental sous la présidence de M. Eichtal qui a porté un toast à M. Grévy.

M. Jules Simon a dit qu'il faut abattre toutes les barrières celles des octrois, celles des peuples et celles qui divisent en classe la société. La raison humaine, le bon sens humain, l'indépendance et l'esprit, voilà, a-t-il dit, ce que nous défendons dans nos réunions du libre-échange.

Le prince Jérôme Bonaparte

Paris, 25 juin

Demain, à l'issue du service funèbre qui sera célébré pour le repos de l'âme du prince impérial, le prince Jérôme Bonaparte se propose d'écrire personnellement à l'Impératrice Eugénie.

La fièvre jaune en Portugal

Madrid, 25 juin.

Un télégramme officiel de Lisbonne annonce que deux cas de fièvre jaune ont été signalés dans le village de Pédrouzo, situé à une lieue de Lisbonne.

A l'occasion de la mort du prince Louis-Napoléon, la cour a pris le deuil pour 14 jours.

Elections en Hollande

La Haye, 25 juin.

Le scrutin de ballottage pour la seconde Chambre a donné poqr résultat l'éiection de 6 anti-libéraux et 4 libéraux.

NOUVELLES DU SOIR

LA MORT DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

Un cuirassé de l'escadre, sous les ordres de sir John Hay, vient d'être dirigé télégraphiquement par l'amirauté anglaise, sur Madère, avec ordre d'y attendre le paquebot qui ramènera les restes du prince impérial, et mission de les prendre à son bord pour les ramener en Angleterre.

Londres, 25 juin.

Lady Bartle Frère a télégraphié à Londres que le corps du prince Louis-Napoléon n'est pas arrivé à temps pour être embarqué sur le *Teredos* ; il sera transporté en Angleterre à bord d'un vapeur des postes, arrivant à Plymouth le 27 ou le 28 juillet.

La santé de l'Impératrice

Londres, 25 juin, 6h. 52 soir.

L'état de l'impératrice est toujours très inquiétant. Elle n'a pas dormi un instant de la nuit de nière, pleurant sans cesse, le corps agité par des convulsions nerveuses. Ses amies intimes la trouvent très changée Le docteur Corvisart a expressément défendu qu'elle reçoive qui que ce soit. Son estomac est tellement affaibli qu'elle ne peut même pas entendre parler de nourriture sans éprouver des nausées. Depuis hier matin, l'impératrice a pris seulement quelques cuillerées de bouillon. Ce matin elle a eu un nouvel accès dans lequel elle n'a cessé de sangloter : Mon fils, mon pauvre fils ! je ne le reverrai plus !

A cinq heures, le dernier bulletin était ainsi conçu :

« L'impératrice est toujours dans le même état ; le sommeil ne vient pas, le calme le plus absolu est indispensable. »

« Signé Corvisart. »

M. Rouher n'a pu voir l'Impératrice aujourd'hui. Les seules personnes qui l'aient vue sont la duchesse de Mouchy et la comtesse Aguado. Ces dames cherchent par tous les moyens possibles à calmer son esprit. Son état inspire une grande inquiétude.

A Londres: les journaux envoient heure par heure des reporters à Cambden-place.

Dans les rues, les passants s'interrogent mutuellement et, à l'arrivée de chaque train venant de Chislehurst, les voyageurs sont très entourés.

Londres, 25 juin, 11 heures soir.

L'Impératrice est toujours très abattue.

Une grande consternation règne à Chislehurst. La reine Victoria envoie prendre des nouvelles trois fois par jour.

Le docteur Corvisart doit faire ce soir l'essai d'un narcotique.

Le prince Jérôme-Napoléon

Le prince Jérôme-Napoléon a reçu, dans la journée d'hier, entr'autres personnes notables, le comte de Beust, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, le maréchal Canrobert, le marquis de Lavalette, l'amiral La Roncière Le Noury, M. Raoul Duval, M. de Bourgoing, ancien député, etc., etc.

L'*Evènement* publie l'information suivante :

« M. Raoul Duval, ancien député, a eu hier matin une entrevue avec le prince Napoleon. Dans cette entrevue, il a été décidé que le prince garderait sa ligne de conduite et qu'il ne se poserait pas en prétendant.

» M. Raoul Duval a fait observer au prince que ses antécédents politiques lui imposaient le devoir de se déclarer sincèrement républicain, et le prince s'est rallié à cette opinion. Il est probable que les journaux de ce soir reproduiront cette déclaration.

» C'est, nous assure-t-on, M. Raoul Duval qui écrira une lettre à un de nos journaux du soir les plus en vue, dirigé par un ancien bonapartiste, et dans cette lettre de M. Duval, il sera dit que le prince ne peut accepter en aucune façon le rôle que veulent lui faire jouer le *Pays* et autres journaux bonapartistes. »

M. Blanqui

On mande de Bordeaux, 25 juin :

« Le train arrivant à 5 heures, a amené M. Blanqui, accompagné de sa sœur. Quelques groupes l'attendaient à la gare. Il n'y a pas eu de manifestations ; quelques cris isolés de : Vive la République ! Vive Blanqui ! Il a été conduit immédiatement au petit Fresquet, où un banquet lui a été offert. »

La correspondance entre la France et l'Algérie

Les députés et sénateurs de l'Algérie ont eu une entrevue, hier, avec les ministres des finances, des postes, de l'intérieur et de la guerre, au sujet du nouveau cahier des charges pour l'exécution de services réguliers de correspondances et de transports par paquebots à vapeur entre la France et l'Algérie.